*Communauté de communes Berry Loire*
*Puisaye*
*45 250 BRIARE*

Envoyé en préfecture le 08/08/2025
Reçu en préfecture le 08/08/2025
Publié le
ID : 045-200068278-20250801-2025_146-AU

**EXTRAIT**
**DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU PRESIDENT**
**PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
**(art. L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales)**

**Décision n° 2025-146**

**ACCEPTATION DEVIS DES TRAVAUX D'INSTALLATION DE BAES COMPLEMENTAIRES CMS PMI**

Michel LECHAUVE, Président de la Communauté de communes Berry Loire Puisaye,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-10 ;

VU le code de la commande publique et ses décrets d'application ;

VU la délibération du 30 septembre 2024 par laquelle le Conseil communautaire lui accorde sa délégation pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés selon la procédure adaptée, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

DÉCIDE d'accepter la proposition N° DE020969/PR00287 du 30.07.2025 de l'entreprise ABC PROTECTION INCENDIE (41) pour les travaux d'installation de BAES complémentaires au centre médico social de Châtillon sur Loire (PMI).

INDIQUE que le montant s'élève à 4 958.30€ HT – 5 949.96€ TTC.

PRECISE que les crédits nécessaires sont prévus au budget principal.

Pour extrait certifié conforme,
Le 1er août 2025
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE PUISAYE
42 Rue des Prés Gris
45250 BRIARE

Michel LECHAUVE

Mise en ligne le : 08.08.2025